GACV
AUTORISATION DE CONDUITE
(Au sens de la R490)

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'utiliser, de charger et de décharger, en sécurité, une grue de chargement, suivant la réglementation en vigueur (Recommandation R490).
Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétence, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à conduire et utiliser une GACV.
Rappel : *« Tout travailleur amené à utiliser une GACV doit avoir reçu une formation adéquate (art.R.4323.55 du code du travail). Il est en outre recommandé qu'il soit titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 02 décembre 1998 ».*

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- Connaitre la technologie et la stabilité des grues de chargement.
- Exploiter des grues de chargement.
- Connaître et appliquer les règles de circulation et de manœuvre applicables aux grues de chargement.
- Connaître et utiliser, en sécurité, une grue de chargement.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à devoir conduire et utiliser des grues de chargement pour effectuer ses travaux.
Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS

- Comprendre la langue française.
- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondante.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Les enjeux de la prévention
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses.
  - Communiquer – Rendre compte.
- Connaissances générales
  - Rôles et responsabilités des différents acteurs (constructeur, employeur…).
  - Dispositif CACES® (rôle de l'assurance maladie, recommandation…).
  - Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait…).
  - Connaissance des différents acteurs internes et externes des risques professionnels concernés.
  - Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur.
- Technologie des grues de chargement
  - Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité).
  - Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
  - Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité (limiteur de moment et son asservissement à la configuration de la grue, limiteur de pression, dispositif de contrôle de la position de transport de la grue…).
  - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.
- Notions élémentaires de physique
  - Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers.
  - Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement…).
- Stabilité des grues de chargement
  - Identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité.
  - Règles de stabilisation des grues de chargement,
  - Utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur en fonction des masses à lever.
- Déplacement des grues de chargement sur site
  - Règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements (position de transport).
  - Règles de signalisation sur site (plan de circulation et consignes propres au chantier…).
  - Règles de bonne pratique en matière d'arrimage des charges (plan d'arrimage, différents types d'arrimage, utilisation de tapis antiglisse, norme européenne NF EN 12195-1, vérification régulière de la tension des dispositifs d'arrimage…).
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
  - Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :
    - Renversement de la grue de chargement.
    - Heurts de personne avec la charge.
    - Heurts de personne avec la grue (en cours de déploiement des stabilisateurs…).
    - Retombée ou renversement de la charge.
    - Risques liés à l'environnement (présence d'autres machines, obstacles divers, déclivité et nature du terrain, lignes électriques, voie de circulation…).
    - Risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel…).
    - Risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, absence de visibilité sur des zones de chargement ou de déchargement…).
    - Risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, hydraulique…).
    - Risques de chute de hauteur depuis le plateau du porteur.
    - Le cas échéant, risque de chute de plain-pied du grutier lors de l'utilisation d'une télécommande.
- Exploitation des grues de chargement
  - Opérations interdites (survol de personnes avec une charge, levage de personnel sans équipement spécifique, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue…).
  - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho actives (drogues, alcool et médicaments),
  - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique…).
  - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue.

- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

▪ Accessoires de levage et règles d'élingage
- Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, fourche à palettes…).
- Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles.
- Principales détériorations des accessoires de levage (élingues de tous types, fourche à palettes, manilles…).

▪ Vérifications d'usage des grues de chargement
- Principales anomalies concernant :
  - Les flexibles hydrauliques.
  - Le crochet de levage.
  - Le châssis du porteur et la liaison de la grue au châssis.
  - La structure de la grue…

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

▪ Prise de poste et vérification
- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi…) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage…).
- Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue de chargement…).
- Vérification visuelle de l'état de la grue de chargement et de ses contacts avec le sol (stabilisateurs…) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique.
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteur de pression…).
- Vérification de la mise en place du balisage de la zone de déchargement.
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage…).
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser (charge, portée…).

Nota : cette opération ne doit pas être confondue avec l'examen d'adéquation requis par l'arrêté du 1er mars 2004, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage, qui relève de la responsabilité du chef d'établissement.

▪ **Conduite et manœuvres**
- Vérifier le bon élingage d'une charge simple.
- Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes…
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés.
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible.
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401).
- Communiquer par radio.
- Maîtriser er rattraper le ballant d'une charge.

▪ **Fin de poste – Opérations d'entretien – Maintenance**
- Replier la grue de chargement en position de transport.
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveau hydraulique, graissage…).
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

▪ **Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)**
- Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation…).
- Vérifier les équipements de transmission :
  - Impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal.
  - Fonctionnement de la télécommande.
  - Signalisation des différents voyants lumineux.
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque.
- Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
- Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.

Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.
- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et conforme à l'utilisation et la conduite, en sécurité, des GACV.
- Mise à disposition d'une grue da chargement et de ses accessoires avec les documents à jour (VGP, carnet de maintenance…).
- EPI.

DURÉE

- La durée de la formation sera adaptée à l'expérience du stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.
- POWER POINT
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Matériel de signalisation
- Feuilles d'émargement, attestations de présence…

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique dans l'entreprise ou sur chantier.
- Formation pratique dans l'entreprise ou sur chantier

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).